



**Ville d'Autun**

Direction Générale des Services

Réf : RR/SS/JR

Aff. suivie par De Rose Joseph

☎ 03 85 86 80 96

**Objet** : notification délibération

Mme Ilaria CASILLO  
Présidente de la Commission  
particulière VFCEA  
Vice-Président de la CNDP  
Débat Public Voie Ferrée Centre  
Europe Atlantique  
28, boulevard Henri-Paul  
Schneider  
71200 LE CREUSOT

Autun, le 27 DEC. 2016

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour notification, la délibération du conseil municipal 2016-196 du 19 décembre dernier intitulée : « **Contribution et Vœu du Conseil Municipal de la Ville d'Autun dans le cadre du débat public sur la VFCEA** ».

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce vœu.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma plus haute considération.

Pour le Maire  
L'Adjoint Déléguée  
M. Roger Vernay



P.J.: délibération 2016-196

Copie à :

Dossier dgs

ville <sup>ou</sup>  
campagne ?

**Les deux, c'est mieux !**

DEPARTEMENT de SAONE-ET-LOIRE

Conseillers en exercice : 33  
Présents à la séance : 27  
Pouvoir(s) : 6  
Absent(s) : 0

Date de la convocation : 13 décembre 2016  
Affichage du compte-rendu sommaire :  
26 décembre 2016  
Délibération n° 2016/196

## VILLE D'AUTUN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 19 décembre 2016

##### ETAIENT PRESENTS A L'APPEL :

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Roger VERNAY, M. Vincent CHAUVET, Mme Josette JOYEUX, M. Pascal POMAREL, Mme Cathy NICOLAO-VALACCI, M. Michel GIPEAUX, M. Alain DURAND, M. Hubert LOBREAU, M. Jacques PALLOT, M. Roland BOISSARD, Mme Andrée ALIX-COUDRAY, Mme Pascale BILLIER, Mme Djamila BENEDIDDINE, Mme Delphine FLORAND, M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Frédéric HUEBER, Mme Olivia RICHARD, M. Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, M. Jean-François LAGNEAU, M. Philippe CHRISTEL, M. Bruno GALICE, M. Bertrand JOLY, Mme Marie MARIN.

##### ETAIENT EXCUSES :

Mme Marie-Claire TELLIER (a donné pouvoir à M. Roger VERNAY)  
Mme Régine DEVOUCOUX (a donné pouvoir à Monique GATIER)  
M. Gilbert DARROUX (a donné pouvoir à Mme Josette JOYEUX)  
Mme Solange FEDERICO (a donné pouvoir à M. Alain DURAND)  
M. Didier DEVOUCOUX (a donné pouvoir à M. Roland BOISSARD)  
Mme Julie REGOND (a donné pouvoir à M. Rémy CHANTEGROS)

##### EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques PALLOT part à la question n° 04.1. (a donné pouvoir à M. Michel GIPEAUX)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Olivia RICHARD

##### **OBJET : Contribution et Vœu du Conseil Municipal de la Ville d'Autun dans le cadre du débat public sur la VFCEA**

Les Elus de la Ville D'autun confirment leur soutien au projet d'électrification et de modernisation de la ligne Chagny - Nevers qui achèverait la mise aux normes pour le fret et les voyageurs de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique et son interconnexion avec la ligne LGV à Montchanin.

Ils demandent en complément la réouverture, l'adaptation et la modernisation de la ligne Autun - Etang-sur-Aroux permettant le lien entre Autun, la VFCEA et la gare TGV par chemin de fer.

Ils remercient la Commission Nationale du Débat Public de la tenue d'un atelier sur ce thème le 6 février prochain à Autun.

Concernant les hypothèses socio-économiques, ils privilégient naturellement l'hypothèse 3 permettant à la fois l'électrification de l'ensemble de la ligne Chagny - Nevers,

l'installation du système GSM - R et l'interconnexion entre la ligne TER et la ligne LGV à la gare TGV. Cette hypothèse à 560 M€ sur deux Contrats de Plan Etat-Région et en recherchant des financements complémentaires, leur paraît tout à fait réalisable sur une décennie.

**Au cas où il faudrait scinder le projet, ils sont très attachés à retenir en priorité l'hypothèse 2, à savoir la modernisation de l'ensemble de la ligne Chagny - Nevers : électrification, mise au gabarit conteneurs internationaux et GSM-R,** pour un montant estimé et correspondant aux sommes envisagées au présent contrat de plan à 283 M€ ; l'hypothèse 1 du raccordement à la ligne TGV à Montchanin en n'électrifiant que partiellement la ligne Chagny - Nevers qu'entre Montchanin et Chagny ne pouvant pas être retenue en l'état ; pour plusieurs raisons :

- Elle ne correspond pas à une approche Centre Europe Atlantique et ne fait que conforter les axes nord-sud de la vallée de la Saône et de la LGV ; elle est donc contraire au projet.
- Elle est la seule hypothèse qui, retenue seule, a une rentabilité socio-économique négative et qui ne règle pas la question du fret.
- Elle fragiliserait à terme l'ensemble du reste de la ligne Chagny - Nevers entre Le Creusot et Nevers, pouvant même se traduire à terme par la disparition de ce maillon, au moins sur le plan voyageurs. Ce serait une erreur grave d'aménagement du territoire et un nouvel exemple de rupture entre l'est et l'ouest de la France.

Les Conseillers Municipaux de la Ville d'Autun vous remercient de l'attention que vous pourrez porter à cette contribution en rappelant en résumé notre attachement à la réalisation de la fin du maillon manquant de la VFCEA, dans sa globalité, la réouverture et la modernisation du petit tronçon Autun - Etang-sur-Aroux, en espérant vivement que les crédits alloués sur une décennie permettront le raccordement de la ligne TER Chagny - Nevers à la ligne LGV à Montchanin.

<p>Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Préfecture le ..... et publié, affiché ou notifié le 3-DEC-2015.....</p>
--

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,

REMY REBEYROTTE

